

Procès-verbal du conseil municipal du 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 08 septembre s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,
Stéphanie BAUDIER, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAAPT, Marie-Louise RENAUX, Mrs Hervé BAILLY, Christian MINO, Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, Guy VUILLEMOT conseillers.

Absents excusés : Jaques BAILLY (procuration à Hélène MOREL-BAILLY), Quentin SONNET (procuration à Sophie BIOLAND), Denis BARIOD (procuration à Guy VUILLEMOT)

Absents non excusés : Marine PIAULY

Quorum (mini 8 présents) : ok

Mme le Maire ouvre la séance à 19h17

Désignation du secrétaire de séance : Eliane KAAPT

Approbation du compte-rendu du 13 juillet 2023 :

| VOTE | Pour | Contre | Abst | | Pour | Contre | Abst |
|------------------------|------|--------|------|---------------------|------|--------|------|
| BAILLY Hervé | X | | | MOREL-BAILLY Hélène | X | | |
| BAILLY Jacques | X | | | PIAULY Marine | | | |
| BARIOD Denis | X | | | RENAUX Marie-Louise | X | | |
| BAUDIER Stéphanie | X | | | RIDET Jérôme | X | | |
| BIOLAND Sophie | X | | | SONNET Quentin | X | | |
| CLOSCAVET Marie-Claire | X | | | TAURINES Dominique | X | | |
| KAAPT Eliane | X | | | VUILLEMOT Guy | X | | |
| MINO Christian | X | | | TOTAL | 14 | 0 | 0 |

1. FINANCES

1.1. Décisions modificatives pour les amortissements/provisions et ICNE sur les budgets eau et principal :

DM budget principal pour extourne et amortissement de frais d'études non suivi de travaux (réhabilitation ancienne gare et diag grande rue) pour 43.002€ en dépenses et en recettes

DM budget eau pour ICNE (nouvel emprunt + 2400€) et pour provision sur clients douteux (+1050€)

| VOTE | Pour | Contre | Abst | | Pour | Contre | Abst |
|------------------------|------|--------|------|---------------------|------|--------|------|
| BAILLY Hervé | X | | | MOREL-BAILLY Hélène | X | | |
| BAILLY Jacques | X | | | PIAULY Marine | | | |
| BARIOD Denis | X | | | RENAUX Marie-Louise | X | | |
| BAUDIER Stéphanie | X | | | RIDET Jérôme | X | | |
| BIOLAND Sophie | X | | | SONNET Quentin | X | | |
| CLOSCAVET Marie-Claire | X | | | TAURINES Dominique | X | | |
| KAAPT Eliane | X | | | VUILLEMOT Guy | X | | |
| MINO Christian | X | | | TOTAL | 14 | 0 | 0 |

2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

2.1. Point sur les travaux en cours :

- Bâtiment CIL : en cours
- Réseaux puis voirie Gine-Tronchet-Augeon : démarrage septembre/octobre
- City-Park : les travaux de terrassement ont débuté ce lundi
- Place du Chêne et Oratoire, balayage résine et finitions marquage à venir.

Pour information :

- Un balayage des rues est prévu le 22 septembre (stationnement perturbé)
- La relève des compteurs d'eau va débuter en octobre
- Le démarrage de la chaufferie bois est prévu pour le 02 octobre

2.2. Programme de voirie 2024 :

La mission de maîtrise d'œuvre et de pilotage est confiée à l'entreprise Cirus avec qui nous avons travaillé sur le programme de voirie 2021 et dont nous avons été très satisfaits. Ainsi il pourra nous donner prochainement le chiffrage prévisionnel afin que nous puissions délibérer sur ce dossier et être dans les délais pour la demande de DETR (limite fin novembre) et parallèlement lancer le marché. Les travaux concerneraient : trottoirs rue de la Gare, rue du Jura, rue du Village Neuf, rue St Roch – sécurisation rue des Champs et rue de Bériat – et selon le chiffrage et les possibilités budgétaires Rue Neuve.

3. URBANISME

3.1. Dossiers d'urbanisme en cours :

Mme Stéphanie BAUDIER prend la parole :

Demandes reçues depuis le dernier conseil :

Déclarations préalables :

- Rénovation toiture route de Lons
- Pose d'une clôture rue des Charmilles
- Isolation extérieure et crépi rue du Tronchet
- Installation d'une armoire pour la fibre vers le cimetière (rue du St Roch)
- Installation générateur photovoltaïque rue de la combe au prier
- Installation portail sous le Château
- Piscine hors sol rue des Ecoles

Permis de construire :

- Requalification ancienne trésorerie en Office du Tourisme ru du Parterre
- Construction d'un garage route de Lons

Permis d'aménager :

- City-park et aires jeux et fitness au stade du Parterre

Rejets :

- DP pour peinture volets rue du commerce (pièces complémentaires non fournies)
- DP rénovation combles Grande Rue (implantation velux ABF)

4. AFFAIRES GENERALES

4.1. Régularisation du droit de passage impasse du tunnel :

L'accès au parking de la maison des associations et des kinés se fait depuis toujours depuis l'impasse du Tunnel. Cet accès est le seul possible mais la servitude (ou droit de passage) n'a jamais été enregistrée suite aux divisions parcellaires (c'était le même propriétaire à l'origine pour la maison et l'usine). Ainsi cet accès est sur une parcelle appartenant à des particuliers et il convient de délibérer pour que cette servitude soit enregistrée au SPF définitivement, l'entretien de la voirie à cet endroit sera à charge de la mairie et vu l'antériorité de cette situation il n'y aura pas de de compensation financière autre que l'€ symbolique.

| VOTE | Pour | Contre | Abst | | Pour | Contre | Abst |
|------------------------|------|--------|------|---------------------|------|--------|------|
| BAILLY Hervé | X | | | MOREL-BAILLY Hélène | X | | |
| BAILLY Jacques | X | | | PIAULY Marine | | | |
| BARIOD Denis | X | | | RENAUX Marie-Louise | X | | |
| BAUDIER Stéphanie | X | | | RIDET Jérôme | X | | |
| BIOLAND Sophie | X | | | SONNET Quentin | X | | |
| CLOSCAVET Marie-Claire | X | | | TAURINES Dominique | X | | |
| KAUPT Eliane | X | | | VUILLEMOT Guy | X | | |
| MINO Christian | X | | | TOTAL | 14 | 0 | 0 |

4.2. Classement station touristique :

La commune était classée station touristique depuis le 27/04/2011 et pour une durée de 12 ans. Afin d'obtenir le renouvellement il était nécessaire d'obtenir le classement en commune touristique ce que nous avons eu le 20/01/2023 et que l'Office de Tourisme soit classé en catégorie 1 ce qui devrait être fait d'ici quelques semaines. Nous avons travaillé sur le dossier de classement (Laurence en a rédigé une grande part et c'est un gros travail) afin d'être prêts dès que l'OT aura le sien et pour la complétude du dossier il faut une délibération du conseil municipal.

| VOTE | Pour | Contre | Abst | | Pour | Contre | Abst |
|------------------------|------|--------|------|---------------------|------|--------|------|
| BAILLY Hervé | X | | | MOREL-BAILLY Hélène | X | | |
| BAILLY Jacques | X | | | PIAULY Marine | | | |
| BARIOD Denis | X | | | RENAUX Marie-Louise | X | | |
| BAUDIER Stéphanie | X | | | RIDET Jérôme | X | | |
| BIOLAND Sophie | X | | | SONNET Quentin | X | | |
| CLOSCAVET Marie-Claire | X | | | TAURINES Dominique | X | | |
| KAUPT Eliane | X | | | VUILLEMOT Guy | X | | |
| MINO Christian | X | | | TOTAL | 14 | 0 | 0 |

5. COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à la réunion du 12 septembre 2023 (bureau communautaire Arinthod)

- Depuis quelques mois le département souhaite vendre la base nautique de Bellecin.

TEC aimerait se positionner afin de pouvoir acquérir ce site et surtout pour que celui-ci reste sur notre territoire. Nous avons sollicité les domaines afin qu'ils fassent une évaluation de ce site mais ceux-ci ne sont finalement pas compétents et ont préféré décliner, car le lieu est très spécifique.

Le président souhaite que cette base nautique profite à notre territoire. Il désire ouvrir ce lieu à la population, privé et scolaire. Il travaille avec la DDT pour la réorganisation du parking.

Il faudra trouver des maîtres-nageurs qui seront en permanence opérationnels pour l'accueil et la surveillance des nageurs.

- Pour TEC l'impact financier sur l'augmentation des charges est considérable :

Pour l'électricité : 800 Mille euros de plus sur une année. (Les stations d'épurations en sont contributaires)

Pour la masse salariale avec l'augmentation du point d'indice : 250 Mille euros de plus + l'avancement des agents 150 Mille euros de plus.

- La com /com a récupéré une dette de 13 millions d'euros lors de la fusion des 4 ex-com/com.

Avec une bonne gestion et des dépenses maîtrisées la dette devrait descendre à 8 Millions d'euros à la fin du mandat.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Parcelle rue Belle Croix, désistement de l'acquéreur. Cette parcelle de 369m² est donc disponible à la vente au prix de 58€ le m².
- L'enquête publique pour le PLUi est en cours

- Raccordement à la Fibre : deux réunions publiques sont prévues le 4 décembre prochain pour répondre aux questions concernant la commercialisation qui sera possible après la période de carence de 3 mois suivant la fin des travaux du réseau.

Arrivée de Quentin SONNET.

Jérôme RIDET demande des explications suite aux articles parus concernant l'association Le Colibri. Mme le maire répond : « Je reçois un appel téléphonique de Monsieur Baigue, Président du Colibri, le 25 juillet 2023. Celui-ci m'explique le refus de notre part de ne pas avoir accueilli son groupe de personnes handicapées à la plage le mercredi 05 juillet 2023. Il me dit avoir téléphoné à la mairie quelques jours avant pour prendre rendez-vous. A son arrivée il s'aperçoit que le portique est trop bas et que sa fourgonnette ne passe pas. Il me dit que la personne, un homme, l'a très mal accueilli. Il m'explique avoir parfois emprunté l'accès pour les secours. Il me demande qu'elles sont les périodes où il peut accéder sans contrainte et me demande de lui écrire un courrier afin de résumer factuellement notre conversation téléphonique. Ce que j'ai fait. Je m'interroge de son appel téléphonique et de sa réclamation 20 jours après les faits.... Et de l'article paru dans le Progrès le 16 aout soit 47 jours après cet incident. Puis de l'article paru dans la voix du Jura le jeudi 31 aout soit 62 jours après.... Cela ne vous aura pas échappé, les deux signatures de ces articles de presse sont identiques, Madame Négri.

J'ai donc mené ma propre enquête pour avoir des éléments complémentaires et voilà les faits :

- Un appel téléphonique a été reçu par Laurence le 05 juillet, alors que le chauffeur (une dame) l'informait de son départ pour le lac de Clairvaux.
- Une heure après un autre appel de la même personne, à priori, qui l'informait être devant les barrières et que personne n'était présente pour la réceptionner. Laurence lui aurait dit qu'elle allait appeler quelqu'un pour lui ouvrir et cette dame lui a répondu que ce n'était pas la peine qu'elle allait s'organiser autrement.
- Pour Laurence sa mission était terminée.

Un responsable de France handicap a trouvé inapproprié qu'une association saisisse la presse pour régler ses comptes et une réunion avec eux est prévue le vendredi 27 octobre pour étudier les possibilités d'accès et de cheminement adéquats.

Marie-Louise RENAUX demande où on en est avec les médecins. Mme le maire répond qu'à ce jour ils n'ont toujours pas proposé de date pour une rencontre. Marie-Louise RENAUX expose que le Centre Intercommunal d'Action Sociale va organiser une réflexion avec l'ARS et les maires des communes où sont présents des médecins afin de réfléchir à ce qui peut être fait pour maintenir une offre de soins dans notre territoire.

Guy VUILLEMOT demande où en sont les dossiers colonie de St Ouen, Odésia, glacier Grande Rue, vestiaires foot au Parterre.

Pour la colonie de St Ouen nous n'avons pas d'information de la commune de St Ouen sur la vente de ce site.

Pour Odésia, nous leur avons demandé officiellement la production de documents à fournir obligatoirement dans le cadre de la DSP mais ils ne les fournissent pas.

Pour le glacier Grande Rue les autorisations ont finalement été accordées.

Pour les vestiaires au Parterre, étant en état de péril ils ne sont plus accessibles et devront être démolis dès que les finances le permettront. Marie-Claire CLOSCAVET précise qu'à Crotenay ils réalisent des vestiaires pour un montant de 440.000€ et qu'il faudrait se rapprocher d'eux car le montant n'est pas celui que l'on avait présenté. Effectivement le dossier qui avait été étudié prenait en compte les demandes du club pour avoir un vestiaire correspondant aux normes de leur classement donc une enveloppe financière beaucoup plus importante. Ce dossier n'est pas fermé.

Marie-Claire CLOSCAVET demande si on pourrait voir pour augmenter le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires pour limiter le nombre de gîtes et permettre d'avoir une offre de logement pour des résidents permanents ce qui manque de plus en plus. Mme le maire répond qu'elle aurait souhaité le faire (on en a parlé lors du vote des taux de fiscalité 2023) mais que si on augmente le taux de TH cela entraîne une augmentation du taux de taxe foncière et nous avons déjà un taux élevé. Le décret pour élargir la liste des communes pouvant voter une majoration de THRS a été publié en août mais dans le Jura seules des communes frontalières y ont droit.

Jérôme RIDET confirme l'organisation d'une journée citoyenne le 30 septembre. Il est prévu différents ateliers : cuisine, four solaire, plug-in (ramassage de déchets), jardin partagé, visite chaufferie bois...

Quentin SONNET informe qu'il commence à travailler sur la gazette qui devrait paraître en janvier et invite les conseillers à y participer.

Marie-Claire CLOSCAVET demande à ce que soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil le versement d'une subvention en soutien au Maroc.

Mme le maire demande pourquoi le Maroc et pas la Lybie ? Réponse : en raison de la présence de familles franco marocaines sur la commune. Mme le maire s'étonne également qu'au vu de l'énorme richesse du roi du Maroc celui-ci ne soutienne pas mieux ses citoyens.... Ce point sera cependant inscrit au prochain conseil.

Mme le Maire lève la séance à 19h30

Prochain conseil prévu le **JEUDI 12 OCTOBRE à 19h15**

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. S. S.', written over a horizontal line.

Le maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. B.', written in a cursive style.